

Mars  
2013

MINISTRE AUPRES DU PREMIER MINISTRE,  
CHARGE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

REPUBLIQUE DE COTE D'IVOIRE



UNION - DISCIPLINE - TRAVAIL

EXECUTION DU BUDGET



**COMMUNICATION EN CONSEIL DES MINISTRES RELATIVE  
A L'EXECUTION DU BUDGET A FIN MARS 2013**



# SOMMAIRE

INTRODUCTION .....	3
CONTEXTE GENERAL .....	3
<b>I- REALISATION DES RESSOURCES .....</b>	<b>4</b>
1.1. Ressources budgétaires .....	5
1.1.1. Ressources intérieures .....	5
1.1.2. Ressources extérieures .....	6
1.2. Ressources de trésorerie .....	6
<b>II- EXECUTION DES DEPENSES (Annexe 1).....</b>	<b>7</b>
2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type.....	7
2.1.1 Dépenses budgétaires .....	8
2.1.1.1 Analyse des dépenses selon le mode d'exécution .....	8
2.1.1.2 Analyse par grandes natures de dépenses .....	9
2.1.2 Dépenses de trésorerie .....	11
2.2 Analyse des dépenses au regard de la capacité d'absorption des services.....	12
2.3 Analyse des dépenses par grandes fonctions .....	14
2.4 Analyse des dépenses pro-pauvres (Annexe 10) .....	16
2.4.1 Agriculture, développement rural, ressources halieutiques et production animale .....	16
2.4.2 Education .....	17
2.4.3 Santé .....	17
2.4.4 Eau, assainissement et électricité .....	17
2.4.5 Infrastructures routières .....	17
2.4.6 Affaires sociales .....	18
2.4.7 Décentralisation .....	18
2.4.8 Autres domaines de lutte contre la pauvreté .....	18
<b>III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES.....</b>	<b>18</b>
3.1 Au titre de la dette publique.....	18
3.2 Au titre des dépenses de personnel.....	19
3.3 Au titre des transferts et interventions de l'Etat .....	19
3.4 Au titre de l'acquisition des biens et services .....	19
3.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat.....	19
<b>IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER .....</b>	<b>20</b>
4.1 Plafond sur les dépenses par procédure d'avances .....	20
4.2 Plancher sur les dépenses pro-pauvres.....	20
4.3 Plafond sur la masse salariale.....	20

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat .....	4
Tableau 2 : Situation des dépenses par type .....	7
Tableau 3 : Situation des dépenses budgétaires par grandes natures.....	9
Tableau 4 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement par ministère (hors dépenses post crise) .....	12
Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions .....	14
Tableau 6 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin mars 2013.....	16
Tableau 7 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC) .....	20

## LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources.....	4
Graphique 2 : Etat comparatif des réalisations de dépenses par rapport aux prévisions.....	8
Graphique 3 : Répartition des dépenses par grandes fonctions .....	14

## LISTES DES ANNEXES

Annexe 1 : Cadrage de l'exécution budgétaire.....	22
Annexe 2 : Evolution des recettes fiscales budgétaires .....	23
Annexe 3 : Situation des dépenses par grandes natures.....	24
Annexe 4 : Situation des dépenses par secteurs et par fonctions.....	25
Annexe 5 : Etat détaillé des dépenses par grandes natures .....	26
Annexe 6 : Etat détaillé des dépenses par secteurs et par fonctions .....	28
Annexe 7 : Situation des dépenses par ministères et institutions.....	30
Annexe 8 : Etat détaillé des dépenses par Ministères et Institutions .....	32
Annexe 9 : Etat d'exécution des dépenses sociales .....	39
Annexe 10 : Etat d'exécution des dépenses pro pauvres .....	40
Annexe 11 : Gestion des délais de traitement des dossiers dans le SIGFiP. ....	41
Annexe 12 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement par ministères et projets.....	42

## INTRODUCTION

La présente communication a pour objet de présenter la situation de l'exécution du budget au terme du premier trimestre 2013. Elle fait un point exhaustif de la mobilisation des ressources et de l'exécution des dépenses. Elle s'attèle également à situer le niveau de mise en œuvre du volet budgétaire des engagements du Gouvernement dans le cadre le Programme Economique et Financier.

## CONTEXTE GENERAL

L'exécution budgétaire au premier trimestre 2013 s'est déroulée dans un contexte favorable, marqué par la poursuite du dialogue politique avec l'opposition et le renforcement des actions de réconciliation nationale à travers l'installation des commissions locales de la Commission Dialogue, Vérité et Réconciliation dans toutes les régions du pays. L'exécution du budget a également bénéficié de l'amélioration de l'environnement sécuritaire avec la création du Centre de Coordination des Décisions Opérationnelles (CCDO).

Au plan économique, la poursuite des réformes sectorielles et le renforcement de la confiance du secteur privé, ont soutenu le dynamisme observé dans l'ensemble des secteurs d'activités.

Au niveau budgétaire, les actions d'encadrement de l'exécution des dépenses se sont poursuivies, afin de consolider la discipline budgétaire. A ce titre, diverses instructions rappelant la limitation du recours aux procédures d'exception ont été prises notamment, celle relative au strict respect des dispositions de l'arrêté portant modalités de recours aux avances de trésorerie et celle se rapportant à la réduction des délais des opérations de passation des marchés publics.

Dans ce même souci de réduire considérablement le recours aux avances, des dispositions sont prises pour assurer l'exécution par la procédure normale de mandatement de certaines dépenses éligibles aux procédures d'avances. C'est le cas pour les salaires, les frais de missions, les frais d'organisation des cérémonies et autres manifestations.

Au terme des trois premiers mois de l'année, les données sur l'exécution du budget se présentent comme suit :

## I- REALISATION DES RESSOURCES

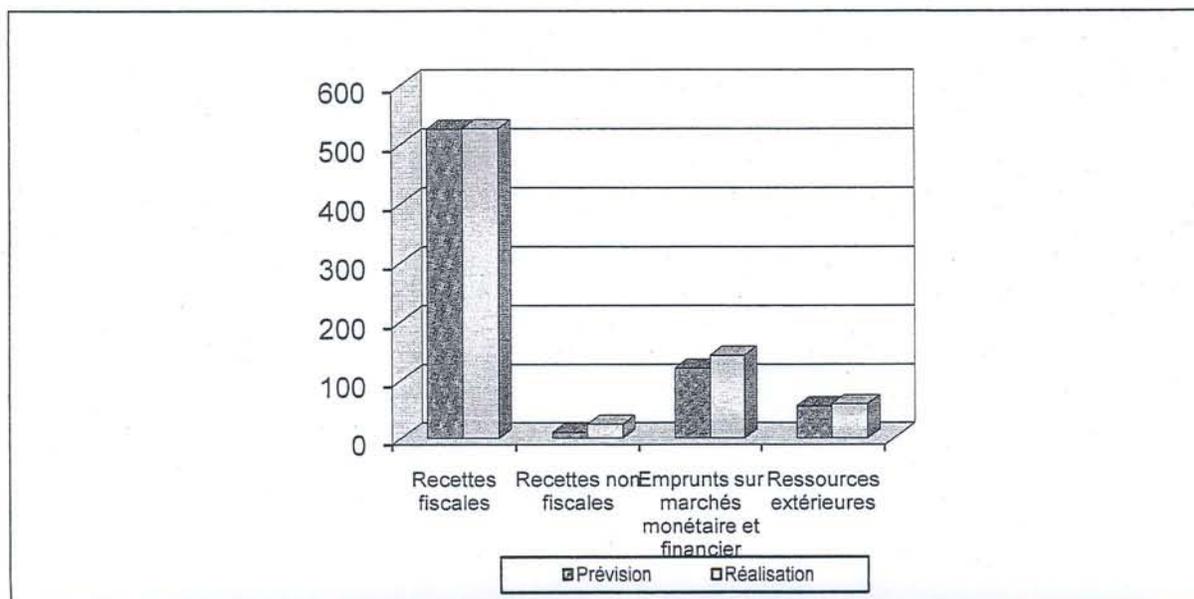
Les ressources du budget de l'Etat attendues à 711,4 milliards au premier trimestre, ont été mobilisées à 755,6 milliards. Ces réalisations comprennent 742,8 milliards de ressources budgétaires et 12,8 milliards de ressources de trésorerie.

**Tableau 1 : Situation de réalisation des ressources de l'Etat**

Montants (en milliards de francs CFA)	Budget	Fin mars	
		Objectif	Réalisation
<b>Ressources budgétaires</b>	<b>3 814,6</b>	<b>697,1</b>	<b>742,8</b>
<b>Ressources intérieures</b>	<b>3 110,9</b>	<b>641,8</b>	<b>683,7</b>
Recettes fiscales	2 280,1	512,0	517,2
Recettes non fiscales	70,8	9,8	24,2
Emissions de titres publics	760,0	120,0	142,3
<b>Ressources extérieures</b>	<b>703,7</b>	<b>55,3</b>	<b>59,1</b>
Contrepartie rééchelonnées, des échéances, différées et annulées	-	-	-
<b>Appuis budgétaires</b>	260,1	-	6,8
Dons-programme /sortie de crise	6,8	-	6,8
Autres Appuis budgétaires	253,3	-	-
<i>dont FMI</i>	75,1	-	-
AFD	98,4	-	-
Union Européenne	39,4	-	-
Banque Mondiale	25,0	-	-
<b>Dons et emprunts projets</b>	443,6	55,3	52,3
Dons	140,9	25,0	47,1
Emprunts	302,7	30,3	5,2
<b>Opérations de trésorerie</b>	<b>0,0</b>	<b>13,9</b>	<b>12,8</b>
Recettes de TVA affectées au remboursement de crédits de TVA	0,0	9,6	9,6
TVA secteur électricité	0,0	4,3	3,2
<b>Total Ressources</b>	<b>3 814,6</b>	<b>711,1</b>	<b>755,6</b>

Source : DGBF/DGTC/P/DGE

**Graphique 1 : Etat de mobilisation des ressources**



## 1.1. Ressources budgétaires

Les ressources budgétaires de l'Etat ont été recouvrées à hauteur de 742,8 milliards pour des prévisions de 697,1 milliards, soit un taux de réalisation de 106,6%. Ces réalisations comprennent 92% de ressources intérieures et 8% de ressources extérieures.

### 1.1.1. Ressources intérieures

Les ressources intérieures composées des recettes fiscales et non fiscales, des emprunts sur le marché monétaire et financier, ont été mobilisées à hauteur de 683,7 milliards pour un objectif de 641,8 milliards, soit un taux de réalisation de 106,5%. Ce résultat est lié aussi bien aux efforts de recouvrement des régies financières qu'à la bonne mobilisation des titres publics sur le marché.

#### ➤ Les recettes fiscales

Les recettes fiscales se sont établies à 517,2 milliards pour un objectif de 512 milliards. Ce bon niveau de recouvrement se constate principalement au niveau de l'impôt BIC hors pétrole, de l'impôt sur les revenus des capitaux et des valeurs mobilières ainsi que des taxes à l'exportation.

En effet, **l'impôt BIC hors pétrole** prévu à 8,9 milliards, a été réalisé à hauteur de 23,4 milliards, soit un écart positif de 14,5 milliards. Cette performance s'explique essentiellement par des paiements par anticipation effectués par certaines entreprises de la première tranche de BIC payable en avril et par un suivi particulier du recouvrement des retenues.

Concernant **l'impôt sur le revenu des capitaux et des valeurs mobilières (IRC/IRVM)**, le niveau des recouvrements est de 13,9 milliards pour une prévision de 6,9 milliards en rapport avec le paiement anticipé de 8,2 milliards d'impôt sur le revenu des valeurs mobilières par une entreprise de téléphonie cellulaire.

Les **droits et taxes à l'exportation** se sont situés à 102,9 milliards avec une plus value de 24,6 milliards qui s'explique par l'augmentation des volumes exportés de cacao fève.

Toutefois, ces bons résultats ont été atténués par la contre-performance observée dans le recouvrement de la TVA et des revenus du pétrole et gaz.

Les revenus du pétrole et gaz ont été recouverts à 31,8 milliards contre 33,5 milliards attendus.

Quant au recouvrement de la TVA, il s'est établi à 50,1 milliards contre 60,2 milliards prévus. La moins value enregistrée est en rapport avec des exonérations et autres mesures d'incitation fiscale liée aux investissements sur les biens d'équipements réalisés dans certains secteurs d'activité tels que la téléphonie mobile.

#### ➤ Les recettes non fiscales

Le recouvrement des recettes non fiscales à fin mars se chiffre à 24,2 milliards pour un objectif de 9,8 milliards, soit une plus-value de 14,4 milliards. Ce résultat est lié principalement au versement de bonus de signature du secteur minier (9,5 milliards) non initialement prévus et aux paiements d'arriérés de dividende de PETROCI (5 milliards).

### ➤ Les émissions de titres d'Etat

Les émissions de titres publics sur les marchés monétaire et financier ont permis de mobiliser 142,3 milliards contre 120 milliards prévus. Ces réalisations comprennent 61,9 milliards de Bons du Trésor et 80,4 milliards d'Obligations du Trésor.

#### 1.1.2. Ressources extérieures

Les mobilisations de ressources extérieures se sont établies à 59,1 milliards pour des prévisions de 55,3 milliards, soit un taux de mobilisation de 106,9%.

Ces réalisations sont en rapport avec le bon niveau des tirages sur les dons projets et programmes qui s'est situé à 53,9 milliards contre 25 milliards prévus. Ce résultat est tiré principalement par le Projet d'Urgence Réhabilitation secteur Electricité (18,4 milliards), et le Projet de Création d'Emplois Jeunes et de Développement des Compétences (10 milliards) financés par la Banque Mondiale.

Quant aux tirages sur les emprunts projets, ils se sont établis à 5,2 milliards contre 30,3 milliards initialement prévus.

#### 1.2. Ressources de trésorerie

En marge des ressources budgétaires, des recettes de trésorerie ont été également mobilisées à hauteur de 12,8 milliards concernant :

- ✓ les recettes de TVA à reverser au secteur électricité (3,2 milliards);
- ✓ les ressources affectées au remboursement de crédits de TVA (9,6 milliards).

## II- EXECUTION DES DEPENSES (Annexe 1)

### 2.1 Analyse de l'exécution des dépenses par type

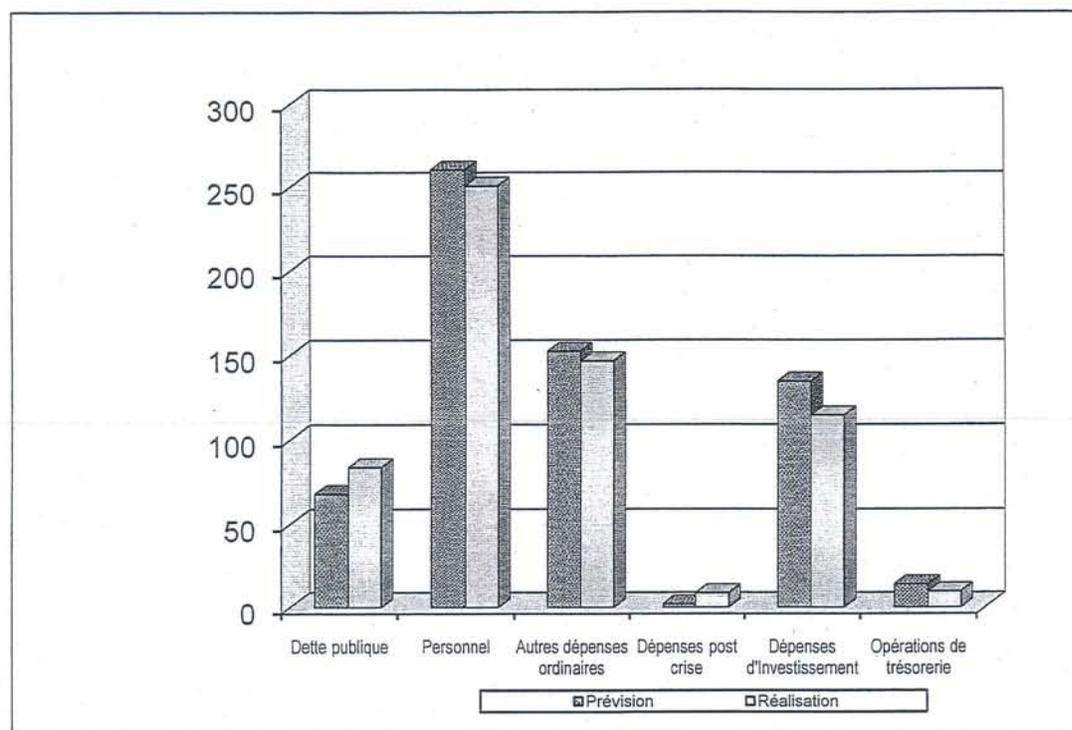
A fin mars 2013, les charges de l'Etat se sont globalement situées à 613,7 milliards dont 604,1 milliards de dépenses budgétaires et 9,6 milliards au titre des opérations de trésorerie.

Tableau 2 : Situation des dépenses par type

Montants <i>(en milliards de francs CFA)</i>	Budget	Fin mars	
		Objectif du programme	Réalisation
<b>Dépenses Budgétaires</b>	<b>617,3</b>	<b>617,3</b>	<b>604,1</b>
Dette publique	68,0	68,0	83,7
Dette intérieure	49,8	49,8	65,0
Dette extérieure	18,2	18,2	18,7
<b>Dépenses ordinaires</b>	<b>412,9</b>	<b>412,9</b>	<b>397,4</b>
Personnel	260,6	260,6	250,9
Abonnement	12,0	12,0	11,9
Subventions et transferts	73,1	73,1	58,6
Autres dépenses de fonctionnement	67,2	67,2	76,0
<b>Dépenses de sortie de crise</b>	<b>1,9</b>	<b>1,9</b>	<b>8,6</b>
Dépenses financées sur ressources intérieures	1,9	1,9	1,8
Dépenses financées par les Bailleurs		0,0	6,8
<b>Dépenses d'investissement</b>	<b>134,5</b>	<b>134,5</b>	<b>114,4</b>
Investissements financés sur ressources intérieures	79,2	79,2	62,1
Investissements financés par emprunts et dons	55,3	55,3	52,3
<b>Opérations de trésorerie</b>		<b>13,9</b>	<b>9,6</b>
Remboursement de crédits de TVA		9,6	9,6
Reversement de TVA au secteur électricité		4,3	
<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>3 814,6</b>	<b>631,2</b>	<b>613,7</b>

Source : DGBF/DGTCP/DGE

**Graphique 2 : Etat comparatif des réalisations de dépenses par rapport aux prévisions**



Source : DGBF/DGTCP/DGE

### 2.1.1 Dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires ont été exécutées à hauteur de 604,1 milliards pour une prévision de 617,3 milliards, soit un taux d'exécution de 97,9%. L'analyse de ces dépenses selon le mode d'exécution et par grandes natures se présente comme suit :

#### 2.1.1.1 Analyse des dépenses selon le mode d'exécution

Les opérations exécutées à travers le Système Intégré de Gestion des Finances Publiques (SIGFiP), représentent 75,9% des dépenses. Celles exécutées par avances de trésorerie non encore régularisées correspondent à 16,2% et les autres opérations de trésorerie comptent pour 8%.

Les **dépenses exécutées à travers le SIGFiP** au cours du premier trimestre 2013 se situent à 458,2 milliards couvrant :

- ✓ le service de la dette publique (64,8 milliards) ;
- ✓ les dépenses de personnel (212,1 milliards) ;
- ✓ les dépenses d'abonnement (11,9 milliards) ;
- ✓ les subventions et transferts (39 milliards) ;
- ✓ la subvention au profit de la CGRAE (17,1 milliards) ;
- ✓ les autres dépenses de fonctionnement des services (24,9 milliards) ;
- ✓ les dépenses d'investissement (81,6 milliards) ;
- ✓ les dépenses post-crise (6,8 milliards).

**Les dépenses effectuées par avances de trésorerie non encore régularisées** s'élèvent à 97,6 milliards. Elles sont composées essentiellement des dépenses de personnel militaire (32,3 milliards), des autres dépenses de fonctionnement (34,5 milliards) et des dépenses d'investissement (29,1 milliards).

**Les dépenses exécutées sous forme d'opérations de trésorerie**, d'un montant de 48,2 milliards, concernent essentiellement les échéances de la dette publique (19 milliards) et la subvention au secteur électricité (19,5 milliards).

### 2.1.1.2 Analyse par grandes natures de dépenses

Les dépenses exécutées se répartissent par grandes natures comme suit :

**Tableau 3 : Situation des dépenses budgétaires par grandes natures**

Libellés <i>(Montant en milliards de F CFA)</i>	Objectif fin mars	Exécution	En % du niveau d'exécution global
Service de la dette publique	68,0	83,7	13,9%
Dépenses de personnel	260,6	250,9	41,5%
Frais d'abonnement	12,0	11,9	2,0%
Subventions et transferts	73,1	58,6	9,7%
Autres dépenses de fonctionnement des services	67,2	76,0	12,6%
Dépenses post-crise	1,9	8,6	1,4%
Dépenses d'investissement	134,5	114,4	18,9%
<b>TOTAL DEPENSES BUDGETAIRES</b>	<b>617,3</b>	<b>604,1</b>	<b>100,0%</b>

#### ➤ Service de la dette publique

**Le service de la dette publique** prévu à 68 milliards à fin mars, a été exécuté à 83,7 milliards dont 33,5 milliards d'ordonnements dans le SIGFiP non encore réglés.

Ce niveau d'exécution se répartit entre la dette intérieure et la dette extérieure pour respectivement 65 milliards et 18,7 milliards.

**Le service de la dette intérieure**, couvrant les échéances de la BCEAO, des banques commerciales, du secteur non bancaire, a été exécuté à 65 milliards contre 49,8 milliards prévus, soit un dépassement de 15,2 milliards lié principalement à l'ordonnement par anticipation de l'échéance d'avril de la dette PFO de 13,9 milliards.

**Le service de la dette extérieure** s'est situé à un niveau de 18,7 milliards contre 18,2 milliards prévus.

## ➤ Dépenses de Personnel

Les charges de personnel exécutées au premier trimestre s'élèvent à 250,9 milliards contre 260,6 milliards prévus.

Ces dépenses comprennent :

- ✓ le salaire des fonctionnaires (159,2 milliards) ;
- ✓ la solde de la police (18,4 milliards) ;
- ✓ la solde des militaires (34,1 milliards) ;
- ✓ les subventions d'équilibre-personnel accordées aux EPN et autres organismes (20,4 milliards) ;
- ✓ les salaires du personnel des institutions (11,2 milliards) ;
- ✓ les subventions aux charges salariales des collectivités décentralisées (1,5 milliard) ;
- ✓ la rémunération du personnel local des ambassades, attachés de défense et divers (6,2 milliards).

La sous-consommation de 9,7 milliards découlant de ce niveau d'exécution est imputable principalement à la solde des fonctionnaires pour 8 milliards et de la police pour 1,5 milliard.

Au niveau de la solde des fonctionnaires, la sous-consommation comprend une économie de 2,2 milliards engendrée par la retenue de 5 jours ouvrables sur le traitement de plus de 46 900 enseignants du secondaire et du primaire pour motif de grève.

Le reste de cette sous-consommation s'explique essentiellement par le retard enregistré dans l'instruction du dossier de premier mandatement de l'ensemble des recrutements, ainsi que l'exécution partielle des mesures de revalorisations programmées.

En effet, l'application du nouveau statut du corps diplomatique prévue à compter de janvier 2013, n'a pas encore connu un début d'exécution faute d'actes administratifs (arrêtés d'applications du décret et arrêtés de nominations).

S'agissant du relèvement à 75% du taux de paiement des indices liés au profil de carrière du secteur Education/Formation, certains agents n'ont pu encore en bénéficier pour des raisons liées au contrôle préalable des indices mené par le Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative.

Au niveau de la Police Nationale, la sous-consommation d'un montant de 1,5 milliard est liée au retard observé dans la prise en compte des recrutements nouveaux et dans l'exécution des glissements catégoriels (promotions, avancements aux grades, avancements aux échelons)

## ➤ Dépenses d'abonnement et de consommation d'électricité, d'eau et de téléphone

Ces dépenses prévues à 12 milliards, sont exécutées en ligne avec les prévisions.

## ➤ Autres dépenses de fonctionnement

Les autres dépenses de fonctionnement (hors dépenses post-crise) ont été exécutées à hauteur de 134,6 milliards pour 140,3 milliards prévus. Ce résultat est imputable au

ralentissement de la mise à disposition des subventions et transferts, qui s'explique par diverses raisons.

En effet, prévus à 73,1 milliards, **les subventions et transferts** ont été exécutés à hauteur de 58,6 milliards. Ce faible niveau de réalisation s'explique principalement par la régulation de la mise à disposition des crédits consacrés à la subvention aux écoles privées en rapport avec les perturbations qui ont prévalu dans ce secteur. Il s'explique également par la non-exécution des transferts prévus au titre du Fonds de Réserve Café Cacao qui ont été régulés dans l'attente des résultats de l'étude en cours pour déterminer le niveau réel des besoins du secteur.

#### ➤ **Dépenses d'investissement**

Prévus à 134,5 milliards au premier trimestre, les dépenses d'investissement (hors dépenses post-crise), ont été exécutées à hauteur de 114,4 milliards soit un taux de réalisation de 85%. Ces dépenses ont été financées à 54,3% par les ressources intérieures et à 45,7% par les ressources extérieures.

Le niveau d'exécution des **projets d'investissement financés sur ressources intérieures** s'élève à 62,1 milliards pour une prévision de 79,2 milliards, soit un taux d'exécution de 78,4%. Ces dépenses concernent essentiellement les transferts opérés au profit des projets d'investissement des collectivités décentralisées (7 milliards), la construction et la réhabilitation de routes (3,3 milliards), la construction du barrage de Soubré (9,6 milliards), la réhabilitation des universités (10,4 milliards), le soutien à la nouvelle compagnie Air Côte d'Ivoire (2 milliards) et la construction de l'hôpital Moscati de Yamoussoukro (2 milliards).

Quant aux **projets d'investissement financés sur ressources extérieures**, ils ont été exécutés à 52,3 milliards contre 55,3 milliards prévus, soit un taux de réalisation de 94,6% soutenu notamment par les dons projets.

En effet, l'exécution des **dons projets** a enregistré une bonne performance avec un niveau de 47,1 milliards contre 25 milliards prévus, tirée principalement par l'assouplissement des procédures d'exécution des projets financés par la Banque Mondiale.

#### ➤ **Dépenses post- crise**

Les dépenses liées aux actions post-crise ont été exécutées à hauteur de 8,6 milliards contre 1,9 milliard prévus. Ce niveau se rapporte au financement des activités du Programme d'Assistance Post-Crise (6,8 milliards) et celles de l'Autorité de Désarmement, Démobilisation et Réintégration (1,8 milliard).

### **2.1.2 Dépenses de trésorerie**

En marge des opérations budgétaires, certaines dépenses ont été effectuées sous forme d'opérations de trésorerie pour un montant de 9,6 milliards se rapportant au remboursement des crédits de TVA.

## 2.2 Analyse des dépenses au regard de la capacité d'absorption des services

Les dépenses budgétaires à fin mars 2013, (hors service de la dette, charges salariales, frais d'abonnement et dépenses post-crise), se sont situées globalement à 220,2 milliards dont 114,4 milliards au titre des dépenses d'investissement et 130,3 milliards pour les dépenses de fonctionnement.

### ➤ Au niveau des dépenses d'investissement

Le niveau d'exécution des dépenses d'investissement s'est établi à 114,4 milliards correspondant à 11,2% des dotations annuelles. Ce résultat s'explique par le fait que les dépenses d'investissement s'exécutent quasiment par la procédure de passation des marchés publics qui requiert un temps de préparation des dossiers techniques. En outre, ce faible niveau d'exécution s'explique par les projets dont le financement était attendu sur les ressources immédiates du groupe consultatif. L'analyse détaillée de l'exécution de ces dépenses selon la capacité d'absorption des Ministères et Institutions se présente comme suit :

**Tableau 4 : Situation d'exécution des dépenses d'investissement par Ministère et Institutions (hors dépenses post crise)**

Ministères/Institutions	Budget initial (Dotation actualisée)	Exécution	Taux d'exécution
35 Ministère de la Culture et de la Francophonie	5 474 496 816	0	0,0%
40 Ministère des Transports	16 247 890 124	0	0,0%
42 Ministère de la Solidarité, de la Famille, de la Femme et de l'Enfant	2 183 215 464	0	0,0%
60 Ministère de l'Intégration Africaine et des Ivoiriens de l'Extérieur	4 178 367 591	0	0,0%
31 Ministère des Eaux et Forêts	2 296 244 712	2 499 974	0,1%
02 Présidence de la République	18 156 101 000	106 779 270	0,6%
19 Ministère de la Construction, du Logement, de l'Assainissement et de l'Urbanisme	59 192 614 265	500 000 000	0,8%
15 Ministère d'Etat, Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité	34 819 923 870	300 000 000	0,9%
17 Ministère de la Justice, des Droits de l'Homme et des Libertés Publiques	8 483 136 307	75 517 276	0,9%
12 Ministère auprès du Premier Ministre chargé de l'Economie et des Finances	272 116 662 585	6 437 219 966	2,4%
51 Ministère des Ressources Animales et Halieutiques	1 608 745 723	46 525 774	2,9%
25 Ministère d'Etat, Ministère des Affaires Etrangères	10 000 000 000	624 069 444	6,2%
16 Ministère de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative	1 303 263 077	85 000 000	6,5%
21 Ministère des Infrastructures Economiques	233 424 316 593	16 015 735 723	6,9%
37 Ministère du Commerce, de l'Artisanat et de la Promotion des PME	8 894 931 143	681 935 000	7,7%
48 Ministère des Postes et des Technologies de l'Information et de Communication	1 963 216 034	200 000 000	10,2%
20 Ministère d'Etat, Ministère du Plan et du Développement	6 818 560 855	871 405 000	12,8%
28 Ministère de l'Environnement, de la Salubrité Urbaine et du Développement Durable	6 223 135 894	839 024 721	13,5%
24 Ministère de la Santé et de la Lutte contre le sida	51 328 981 570	7 385 977 908	14,4%
18 Ministère de l'Agriculture	47 543 594 853	7 818 668 572	16,4%
74 Ministère d'Etat, Ministère de l'Emploi, des Affaires Sociales et de la Formation Professionnelle	51 579 015 266	10 027 139 719	19,4%
22 Ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique	39 044 413 884	8 234 057 736	21,1%
26 Ministère délégué auprès du Président de la République, charge de la Défense	7 944 138 831	1 814 972 495	22,8%
29 Ministère de la Promotion de la Jeunesse, des Sports et Loisirs	1 713 410 859	476 836 554	27,8%
06 Primature & Service Rattachés	10 033 006 732	3 717 770 732	37,1%
33 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique	29 625 126 276	11 375 994 799	38,4%
14 Ministère des Mines, du Pétrole et de l'Energie	79 432 166 199	31 537 688 973	39,7%
38 Ministère de l'Industrie	3 832 543 722	1 932 473 722	50,4%
27 Ministère de la Communication	2 700 829 452	1 494 000 000	55,3%
39 Ministère du Tourisme	899 110 695	624 110 695	69,4%
68 Parquet Général	97 989 874	69 800 000	71,2%
01 Représentation Nationale	1 000 000 000	1 000 000 000	100,0%
08 Médiature	20 472 603	20 472 603	100,0%
47 Cour Suprême	65 257 937	65 257 937	100,0%
<b>Total</b>	<b>1 020 244 880 806</b>	<b>114 380 934 593</b>	<b>11,2%</b>

Source : DGBF

- ❖ Les Ministères et Institutions ayant enregistré moins de 25% du taux de consommation de leurs crédits d'investissement, sont au nombre de vingt trois (23) parmi lesquels, quatre (4) ministères qui n'ont pas encore démarré l'exécution de leurs dépenses d'investissement. Au titre de ces ministères, les projets n'ayant pas encore enregistré de début d'exécution comprennent les projets dont les financements étaient liés au résultat du Groupe Consultatif. En effet, des contraintes de programmation par les bailleurs ainsi que la nécessité de finalisation des études techniques de ces projets ont eu pour conséquences un retard au niveau de leur exécution. Il s'agit notamment des projets d'acquisition d'autobus et de bateaux, de construction du port sec de Ferkessédougou ainsi que d'autres projets comme l'extension de l'aérogare fret de l'aéroport d'Abidjan et la réhabilitation du Palais de la Culture.

S'agissant des autres ministères dont le taux moyen de consommation des crédits est de 7,2%, les principaux projets ayant induit ce faible niveau d'exécution sont principalement lié à la même raison évoquée ci-dessus. Ce sont notamment, les projets d'extension du port autonome de San Pédro, de la réalisation du pont Biétry-Vridi, de la construction et de l'équipement de bureaux administratifs régionaux ainsi que d'autres projets dont l'aménagement hydroélectrique de Soubré, l'exploitation de deux (02) champs captant de Bonoua et l'exploitation du champ captant de Songon.

- ❖ Les Ministères et Institutions ayant enregistré un taux de consommation de crédits supérieur ou égal à 25% de leurs dotations annuelles sont au nombre de onze (11). Au sein de ces ministères, certains projets enregistrent un niveau de réalisation au delà des 50% de l'objectif annuel. Il s'agit notamment, du projet de réhabilitation et de l'équipement de l'Assemblée Nationale et la réhabilitation des Bâtiments de la Médiature.

#### ➤ **Au niveau des dépenses ordinaires (hors dépenses post-crise)**

Prévus à 412,9 milliards, les dépenses ordinaires hors dépenses post-crise, couvrant les charges salariales, les frais d'abonnement et les autres charges de fonctionnement des services, sont contenues dans la limite des crédits autorisés, et ont été exécutées globalement à 397,4 milliards.

## 2.3 Analyse des dépenses par grandes fonctions

Le niveau d'exécution des dépenses du budget de l'Etat au premier trimestre 2013 s'élève à 613,7 milliards comprenant 458,2 milliards de dépenses ordonnancées dans le SIGFIP, 97,6 milliards d'avances non encore régularisées et 57,8 milliards d'opération de trésorerie. Selon les principaux domaines d'intervention de l'Etat, ces dépenses se répartissent comme suit :

**Tableau 5 : Etat d'exécution des dépenses par grandes fonctions**

Dépenses par grandes fonctions (données en milliards de F CFA)	Budget Initial	Exécution fin mars			TOTAL
		SIGFIP	Avances Non encore régularisées	Opérations de trésorerie	
Service de la dette publique	1 025,9	64,8	0,0	19,0	83,7
Services généraux des administrations publiques	526,4	67,7	22,8	30,8	121,4
<i>dont Institutions</i>	108,0	23,1	6,8	0,0	29,9
<i>Services généraux</i>	418,5	44,6	16,0	30,8	91,5
Enseignement, Formation et Recherche	800,2	172,3	1,9	0,0	174,2
Santé	200,6	25,2	4,8	0,0	29,9
Affaires Économiques	243,2	17,2	4,5	0,0	21,7
Défense, ordre et sécurité	360,3	24,9	53,1	4,8	82,9
Logement et Equipements Collectifs	508,9	46,9	9,0	3,2	59,1
Autres domaines d'intervention de l'Etat	149,0	39,2	1,5	0,0	40,7
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>3 814,6</b>	<b>458,2</b>	<b>97,6</b>	<b>57,8</b>	<b>613,7</b>

Source : SIGFIP-DGBF-DGTCP

Le **service de la dette publique** a été exécuté à hauteur de 83,7 milliards dont 65 milliards au titre de la dette intérieure et 18,7 milliards pour la dette extérieure.

Les dépenses effectuées par les **services généraux des administrations publiques** s'élèvent à 121,4 milliards, soit 19,8% des dépenses globales. Elles concernent les opérations menées par les **Institutions** à hauteur de 29,9 milliards dont 14,3 milliards pour les dépenses des services de la Présidence et de la Primature, 4,9 milliards pour le Parlement et 10,7 milliards pour les autres organes étatiques (exécutifs, juridictionnels et consultatifs).

Ces dépenses comprennent également les **charges des services généraux** à hauteur de 91,5 milliards dont 14 milliards pour les services économiques et financiers, 13,4 milliards pour les services chargés des affaires extérieures et 64,1 milliards pour les autres services, notamment ceux en charge de la planification, de la gestion des ressources humaines.

Au niveau du secteur de la **formation, de l'enseignement et de la recherche**, les dépenses se sont établies à 174,2 milliards dont 121 milliards de charges salariales. Ces dépenses couvrent les activités des secteurs de l'enseignement préscolaire et primaire (108,6 milliards), de l'enseignement technique et de la formation

professionnelle (8 milliards), de l'enseignement secondaire (7,3 milliards) et de l'enseignement supérieur (38,2 milliards). Quant aux dépenses effectuées dans le cadre de la recherche et de la formation continue des adultes notamment des femmes, elles se chiffrent à 10,2 milliards.

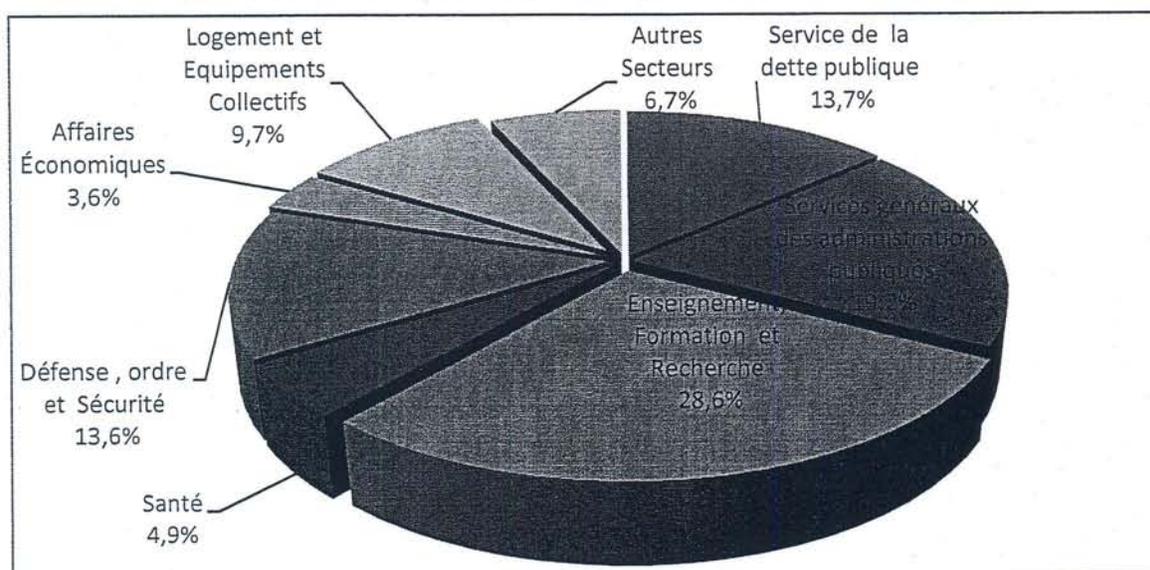
Les crédits alloués au **secteur de la santé** se chiffrent à 29,9 milliards dont 17,7 milliards de charges salariales. Ce montant prend en compte les dépenses effectuées par les Centres Hospitaliers Universitaires (CHU), les Centres Hospitaliers Régionaux (CHR) et les Centres de Santé Spécialisés. Ce montant comprend également les dépenses liées à la formation, à l'achat des médicaments et à l'acquisition d'équipements médicaux.

Les dépenses budgétaires exécutées dans le secteur **des affaires économiques** s'élèvent à 21,7 milliards. Elles concernent les dépenses se rapportant aux activités de promotion des ressources halieutiques et au développement de l'agriculture (7,2 milliards), des transports et des télécommunications (2,5 milliards). Elles comprennent également les activités industrielles et celles des autres secteurs économiques telles que le commerce, l'hôtellerie et l'artisanat (12 milliards).

Les dépenses effectuées par les services chargés de la **défense** du territoire, du renforcement de la **sécurité et des affaires judiciaires et pénitentiaires**, se sont établies à 82,9 milliards, représentant 13,5% des dépenses globales. Elles concernent notamment les dépenses liées aux services des armées (38,3 milliards), de gendarmerie (19,4 milliards), de police (18,6 milliards) et aux services judiciaires (6 milliards).

Les dépenses effectuées pour **l'équipement en infrastructures**, la construction et la réhabilitation de bâtiments administratifs, se sont chiffrées à 59,1 milliards. Elles concernent notamment les opérations liées à l'électrification (18,8 milliards), à l'amélioration des infrastructures routières (7 milliards) et au renforcement d'autres infrastructures économiques de base menées à travers certains projets spécifiques et par les collectivités (1,3 milliard).

**Graphique 3 : Répartition des dépenses par grandes fonctions**



Source : SIGFiP-DGBF-DGTCP

## 2.4 Analyse des dépenses pro-pauvres (Annexe 10)

Les dépenses inscrites au budget 2013 pour la lutte contre la pauvreté d'un montant de 1 152,8 milliards, ont été exécutées à hauteur de 248,4 milliards pour un objectif plancher de 248,2 milliards à fin mars 2013, soit un taux d'exécution de 100,1%.

Elles ont été financées par les ressources intérieures à hauteur de 228,9 milliards et par les ressources extérieures à 19,5 milliards.

**Tableau 6 : Etat d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin mars 2013**

	2012	2013	
	Réalisation	Budget annuel	Réalisation fin mars
01 Agriculture et développement rural	68,2	34,8	10,7
02 Ressources Halieutiques et Production Animale	7,2	4,2	1,2
03 Education	651,2	757,4	174,2
04 Santé	169,2	172,4	29,9
05 Eau et Assainissement	49,5	45,6	7,4
06 Energie	18,7	22,3	6,0
07 Routes et ouvrages d'art	51,3	47,1	6,0
08 Affaires Sociales	20,0	17,3	4,3
09 Décentralisation (hors éducation, santé et agriculture)	31,7	29,9	7,1
10 Reconstructions et réhabilitations	0,3	13,0	0,0
11 Autres domaines de lutte contre la pauvreté	13,0	8,8	1,4
<b>TOTAL</b>	<b>1 080,3</b>	<b>1 152,8</b>	<b>248,4</b>

Source : SIGFIP-DGBF-DGTCP

### 2.4.1 Agriculture, développement rural, ressources halieutiques et production animale

Les dépenses de ces secteurs au premier trimestre, se sont chiffrées à 11,9 milliards dont 10,7 milliards concernent les activités effectuées au titre de **l'agriculture et du développement rural** et 1,2 milliard pour les **ressources halieutiques et la production animale**.

Les activités de promotion de l'agriculture et de développement rural ont porté sur la formation et l'encadrement du monde agricole avec l'appui de l'ANADER (2,2 milliards) et sur le Programme de Productivité Agricole en Afrique de l'Ouest (2,6 milliards), le projet de Réhabilitation Agricole et Réduction de la Pauvreté (1,1 milliard) ainsi que les opérations du programme d'aménagement hydro-agricole (1,3 milliard).

Quant aux actions de vulgarisation des **ressources halieutiques et de production animale**, elles ont consisté à l'appui, à l'encadrement et la promotion de l'élevage, ainsi qu'à la production laitière, à la pêche et l'aquaculture. Les dépenses réalisées à cet effet, se sont chiffrées à 1,2 milliard.

## 2.4.2 Education

Les dépenses du secteur Education-Formation ont été exécutées à hauteur de 174,2 milliards contre 159,5 milliards prévus.

Outre les charges salariales d'un montant de 121,5 milliards, ces dépenses couvrent notamment les activités de l'administration centrale (5,3 milliards), la subvention aux écoles privées (6,7 milliards), le paiement des bourses (2,7 milliards). Elles concernent également les subventions octroyées aux EPN (10,4 milliards) et les achats de kits pédagogiques (0,9 milliard).

Par ailleurs, ces dépenses se rapportent aux activités du Projet d'Urgence d'Appui à l'Education de Base pour 7,3 milliards ainsi qu'à la réhabilitation et l'équipement de certains centres et instituts de recherches, notamment l'Institut Pasteur de Côte d'Ivoire (0,4 milliard).

## 2.4.3 Santé

Les dépenses du secteur de la santé se chiffrent à 29,9 milliards dont 17,7 milliards de salaires.

Les autres dépenses, notamment le fonctionnement et les activités de réhabilitation et d'équipement des structures sanitaires et des institutions médicales spécialisées, se chiffrent à 6,1 milliards.

## 2.4.4 Eau, assainissement et électricité

Les dépenses effectuées dans le cadre de l'amélioration de l'accès des populations à l'eau potable, à l'électricité et du renforcement de l'assainissement, se sont chiffrées globalement à 13,4 milliards.

Elles se rapportent aux actions menées dans le cadre de la protection de l'environnement et de la lutte contre la pollution (6,4 milliards), aux actions en faveur de l'accessibilité des populations à l'eau potable et à l'assainissement (1 milliard). Les dépenses liées à l'amélioration de l'accessibilité à l'électricité se sont établies à 6 milliards couvrant les opérations du projet d'électrification de 23 localités (3,3 milliards) et la gestion de l'éclairage public (2,7 milliards).

## 2.4.5 Infrastructures routières

Les dépenses réalisées dans le cadre des travaux de renforcement des **infrastructures routières et de construction d'ouvrages d'art**, se sont chiffrées à 6 milliards. Elles concernent essentiellement les travaux effectués dans le cadre du Projet de Renaissance des Infrastructures de Côte d'Ivoire (3,8 milliards), du renforcement des sections de la côtière (0,5 milliard) et du projet d'Urgence d'Infrastructures Urbaines (0,4 milliard).

#### **2.4.6 Affaires sociales**

Les dépenses au titre des affaires sociales se sont établies à 4,3 milliards et se rapportent essentiellement aux charges de personnel ainsi qu'à la formation du personnel d'appui.

#### **2.4.7 Décentralisation**

Une subvention d'un montant de 7,1 milliards a été transférée au profit des collectivités décentralisées pour le financement des activités dans les secteurs autres que ceux de l'éducation, de la santé et de l'agriculture.

#### **2.4.8 Autres domaines de lutte contre la pauvreté**

Les dépenses liées aux activités menées dans les autres domaines de lutte contre la pauvreté se sont chiffrées à 1,4 milliard. Ces dépenses concernent essentiellement le développement du tourisme et de l'artisanat (1,1 milliard) ainsi que la promotion et l'insertion des jeunes (0,4 milliard).

### **III- ANALYSE DES PAIEMENTS EFFECTUES**

Les paiements effectués par les comptables publics de janvier à mars, au titre du budget 2013, s'élèvent à 408,6 milliards. Ils concernent la dette publique, les salaires, les transferts et interventions de l'Etat, les achats de biens et services ainsi que les équipements collectifs et autres charges courantes.

#### **3.1 Au titre de la dette publique**

Le service de la dette publique effectivement réglé se chiffre à 50,2 milliards dont 31,2 milliards sur la base de mandats mis en règlement et 19 milliards d'opérations de trésorerie. Ces paiements se décomposent en dette intérieure pour 32 milliards et en dette extérieure pour 18,2 milliards.

Au titre de la dette intérieure, les règlements concernent principalement les titres publics pour 18,8 milliards et le remboursement des dettes fournisseurs titrisées pour 11,7 milliards.

S'agissant de la dette extérieure, les règlements ont été effectués notamment au bénéfice de la Banque Africaine de Développement (1,3 milliard), de la Banque Mondiale (0,8 milliard) et des autres multilatéraux (3,4 milliards). Les règlements au profit des bilatéraux d'un montant de 6,3 milliards, intègrent ceux du Club de Paris (2,2 milliards). Quant aux souscriptions au capital et commissions sur les opérations de la dette, elles ont été réglées à hauteur de 6,4 milliards.

### 3.2 Au titre des dépenses de personnel

Les charges salariales du premier trimestre 2013, s'établissent à 250,9 milliards. Elles se répartissent comme suit :

- les traitements et salaires des fonctionnaires et agents de l'administration centrale : 211,7 milliards ;
- les transferts aux EPN et autres organismes : 20,4 milliards ;
- les salaires et indemnités du personnel des institutions : 11,2 milliards ;
- les transferts aux collectivités décentralisées : 1,5 milliard ;
- la rémunération du personnel local des ambassades et les autres charges salariales : 6,2 milliards.

### 3.3 Au titre des transferts et interventions de l'Etat

Les transferts et subventions aux organismes publics et à certaines catégories de ménages ont été réalisés à 38 milliards. Ces réalisations concernent :

- les Institutions nationales : 6 milliards ;
- les représentations à l'étranger : 2,3 milliards ;
- les Etablissements Publics Nationaux et Entreprises Publiques : 1,8 milliard ;
- les Ménages (bourses des élèves et étudiants, handicapés...) : 0,5 milliard ;
- les autres bénéficiaires: 27,4 milliards dont 19,5 milliards au profit du secteur électricité.

### 3.4 Au titre de l'acquisition des biens et services

Les achats de biens et services effectués dans le cadre du fonctionnement des services de l'Etat, ont fait l'objet de paiement à hauteur de 26,6 milliards. Ils concernent notamment :

- le paiement des factures d'eau, d'électricité, de gaz et autres sources d'énergie : 1,2 milliard ;
- les loyers et charges locatives : 8,1 milliards ;
- les frais de transport et de missions : 1 milliard ;
- les autres achats de fournitures : 16,2 milliards dont 9,9 milliards pour les frais d'alimentation des forces armées.

### 3.5 Au titre des équipements collectifs et autres charges courantes de l'Etat

Les paiements effectués au titre **des dépenses d'équipements collectifs** se chiffrent à 32,7 milliards dont 9,6 milliards au titre des activités de construction du barrage de Soubré et 10,4 milliards pour la réhabilitation des universités.

Les paiements au titre des **autres charges courantes**, se sont élevés à 10,1 milliards dont 9,6 milliards de remboursements de crédits de TVA.

Au total, les règlements effectués par les comptables publics se chiffrent globalement à 408,6 milliards. Ces opérations se décomposent en mandats mis en règlement pour

253,1 milliards, en opérations de trésorerie pour 57,8 milliards et en avances non encore régularisées pour 97,6 milliards.

## IV- REALISATION DES REPERES QUANTITATIFS DU PROGRAMME ECONOMIQUE ET FINANCIER

Le tableau ci-dessous présente les repères quantitatifs budgétaires du programme économique et financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit.

**Tableau 7 : Evolution des repères quantitatifs budgétaires du Programme Economique et Financier appuyé par la Facilité Elargie de Crédit (FEC)**

Données en milliards	Fin mars		Fin juin	Fin septembre	Fin décembre
	Objectifs	Réalisation	Objectifs	Objectifs	Objectifs
Plafond sur les dépenses par procédures d'avances	20,0	17,2	46,1	72,1	107,6
Plancher sur les dépenses pro-pauvres	248,2	248,3	533,0	832,5	1 152,8
Plafond sur la masse salariale de l'Etat	260,6	250,9	512,8	775,5	1 038,8

Source : DGBF

### 4.1 Plafond sur les dépenses par procédure d'avances

Ce critère concerne les avances hors celles liées aux charges de personnel, service de la dette publique, régies d'avances et financement extérieur. A fin décembre le niveau de ces avances est de 17,2 milliards en deçà du plafond.

### 4.2 Plancher sur les dépenses pro-pauvres

Le niveau d'exécution des dépenses pro-pauvres à fin mars 2013, s'est établi à 248,3 milliards, en ligne avec l'objectif plancher.

### 4.3 Plafond sur la masse salariale

Les charges de personnel exécutées au premier trimestre s'élèvent à 250,9 milliards pratiquement en ligne avec l'objectif plafond qui est de 252,4 milliards.

## **CONCLUSION**

L'exécution budgétaire au premier trimestre 2013 est en ligne avec les objectifs fixés en matière de mobilisation de ressources et de limitation des dépenses aux enveloppes consenties. Elle se traduit par le respect des engagements pris par le Gouvernement au titre du Programme Economique et Financier.

Le rythme d'exécution des dépenses d'investissements publics, bien qu'en déca des objectifs, reste conforme au niveau observé sur le premier trimestre des années antérieures. Afin d'atteindre les objectifs annuels de dépenses d'investissement, les dispositions d'accompagnement de l'exécution du budget seront renforcées à travers notamment le suivi régulier du processus de passation des marchés publics, qui fait désormais l'objet d'un rapport trimestriel en Conseil des Ministres.

Ce budget qui s'inscrit dans la dynamique de normalisation de la situation socio politique et de consolidation de la croissance est sujet à des aménagements pour prendre en compte les résultats du groupe consultatif tenu en décembre dernier et les besoins actualisés des projets et des services. Ces ajustements se feront dans le cadre d'un collectif budgétaire en cours d'élaboration.

**Le Ministre auprès du Premier Ministre,  
chargé de l'Economie et des Finances**



**Nialé KABA**